TL 2409

NATIONS UNIES

E

Conseil économique et social

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.4/1997/7/Add.1
20 décembre 1996

FRANCAIS
Original : ANGLAIS/FRANÇAIS/ESPAGNOL

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Cinquante-troisième session
Point 8 a) de l'ordre du jour provisoire

QUESTION DES DROITS DE L'HOMME DE TOUTES LES PERSONNES SOUMISES À UNE FORME QUELCONQUE DE DÉTENTION OU D'EMPRISONNEMENT, EN PARTICULIER : TORTURES ET AUTRES PEINES OU TRAITEMENTS CRUELS, INHUMAINS OU DÉGRADANTS

Rapport soumis par le Rapporteur spécial, M. Nigel S. Rodley, en application de la résolution 1995/37 de la Commission des droits de l'homme

Additif

Résumé des cas portés à la connaissance des gouvernements et réponses reçues

TABLE DES MATIÈRES

	Paragraphes	Page
Albanie	1	4
Arménie	2 - 4	4
Autriche	5 - 8	4
Azerbaïdjan	9	5
Bahreïn	10 - 16	6
Bangladesh	17 - 19	7
Bolivie	20	8
Bulgarie	21 - 41	9
Burundi	42	13
Cambodge	43	14
Cameroun	44	14
Canada	45 - 47	14
Tchad	48	15
Chili	49 - 69	15
Chine	70 - 85	18

GE.96-14495

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	Paragraphes	Page
Sénégal	439 - 445	89
République slovaque	446	90
Espagne	447 - 453	90
Soudan	454 - 472	91
Suède	473	95
Suisse	474 - 476	95
République arabe syrienne	477	96
Tunisie	478 - 487	96
Turquie	488 - 528	98
Turkmenistan	529 - 531	107
Ouganda	532	108
Emirats arabes unis	533	108
Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord	534 - 538	108
République-Unie de Tanzanie	539 - 542	110
Ouzbékistan	543 - 544	111
Venezuela	545 - 564	111
Viet Nam	565 - 566	115
Yougoslavie	567 - 571	116
Zaïre	572 - 579	116
Zambie	580	117
Autres communications :		
Renseignements transmis à l'Autorité palestinienne	581 - 586	118

Albanie

1. Le 29 mai 1996, le Rapporteur spécial a envoyé un appel urgent en faveur des membres et sympathisants des partis politiques d'opposition qui auraient été arrêtés au cours du mois de mai dans plusieurs villes du pays dans le cadre de la campagne électorale. Certains de ces détenus auraient été battus et auraient subi d'autres mauvais traitements pendant qu'ils se trouvaient dans des commissariats de police.

Arménie

2. Par une lettre du 12 juin 1996, le Rapporteur spécial a transmis les cas résumés dans les paragraphes suivants. Mikael Manukian, Armen Momojan et Arsen Artsruni, présumés membres du "DRO", groupe armé clandestin relevant de la Fédération révolutionnaire arménienne qui est un parti d'opposition, auraient été roués de coups et victimes d'autres mauvais traitements qui leur auraient été infligés pour leur extorquer des aveux, alors qu'ils se trouvaient en détention provisoire dans les locaux du Ministère de la sécurité à Erevan. Rafael Safarian et Zhora Khachatrian figuraient, dans l'affaire du "DRO", parmi les avocats qui auraient été passés à tabac par des personnes en tenue militaire, qui étaient des fonctionnaires ou agissaient à l'instigation de ces fonctionnaires.

3. Le 18 avril 1995, dix-neuf adeptes de l'organisation religieuse Hare Krishna, y compris quatre femmes et quatre enfants, auraient été frappés dans les locaux de l'organisation à Erevan, certains avec des barres de fer, par un groupe de 20 à 25 hommes dont plusieurs étaient vêtus de treillis militaires. Les hommes auraient agi sur l'ordre du Ministère de la défense qui était convaincu à tort que l'organisation Hare Krishna obligeait ses adeptes à se soustraire à leurs obligations militaires.

4. Razmik Grigorian, 62 ans, aurait été arrêté le 8 mai 1995 à la suite d'un meurtre. Après avoir été conduit au poste de police de Kamo où il a été roué de coups, il a succombé. Les autorités n'ont pas révélé les résultats de l'autopsie ni ceux de l'enquête.

Autriche

5. Par une lettre du 11 juin 1996, le Rapporteur spécial a fait savoir au gouvernement qu'il avait reçu des informations concernant deux cas de torture ou de mauvais traitements. Le gouvernement a répondu à leur sujet le 11 septembre 1996 en joignant copie d'un décret du Ministère autrichien de la justice, du 15 septembre 1989, relatif aux procédures d'enquête rapide et impartiale sur les allégations d'actes de torture ou de mauvais traitements commis par des agents de la police ou de la sécurité. Les cas communiquées et les réponses du gouvernement sont résumés ci-après.

6. Wolfgang Purtscheller, journaliste qui aurait écrit maints articles sur l'extrémisme de droite en Autriche, a assisté à l'arrestation par deux agents de police en civil d'un demandeur d'asile africain qui se trouvait à la Ernst-Kirchweger House, le 22 septembre 1994, et leur a demandé de lui montrer leurs numéros d'identification et de préciser s'ils avaient un mandat d'arrêt. Dix

Appels urgents et réponses

207. Le 5 janvier 1996, le Rapporteur spécial a envoyé un appel urgent en faveur de Syed Sad Uddin Gilani, 70 ans, et de Syed Jaffer Shah Gilani, 65 ans, père et oncle respectivement de Syed Nazir Gilani, représentant de la Société mondiale de victimologie (organisation non gouvernementale) auprès de l'Organisation des Nations Unies. Arrêtés le 19 décembre 1995, ils auraient été détenus au centre d'interrogatoire des Assam Rashtriya Rifles dans le Jammu-et-Cachemire en raison, selon les allégations, des activités de défense des droits de l'homme de Syed Nazir Gilani. Syed Shabbir Ahmad Gilani, frère de la victime, aurait également été torturé en garde à vue avant d'être relâché.
Le 22 janvier 1966, le gouvernement a répondu que Syed Sad Uddin Gilani et Syed Jaffer Shah Gilani avaient été arrêtés parce qu'ils étaient soupçonnés de cacher des militants et d'avoir enterré des armes dans leurs jardins. Ils avaient été mis en accusation, puis libérés sous caution le 4 janvier 1996.

208. Le Rapporteur spécial a envoyé un appel urgent le 25 mars 1996 en faveur d'environ 180 Bhoutanais vivant dans des camps de réfugiés du Népal oriental, qui ont été arrêtés dans le district de Jalpaiguri, Bengale occidental, par la police indienne le 19 mars 1996. Ils avaient participé à une marche à travers l'Inde vers le Bhoutan pour faire connaître le sort réservé aux Bhoutanais dans les camps de réfugiés. Lors de leur arrestation, un grand nombre de réfugiés auraient été battus et frappés à coups de pied : dix d'entre eux ont été blessés, dont un qui a été laissé dans un état grave. Le 11 avril 1996, le gouvernement a répondu que, craignant les troubles que pouvaient entraîner des marches organisées, l'administration des districts de Jalapaiguri et de Darjeeling avait décrété l'interdiction de toute assemblée de plus de quatre personnes dans certaines zones frontières à compter du 3 janvier 1996. Les 188 réfugiés bhoutanais s'étant dirigés vers le siège du district de Jalpaiguru, ils avaient été arrêtés. Devant leur résistance à l'action de la police, il avait été recouru à une force qui n'était pas excessive pour les maîtriser. Toute crainte de mauvais traitements en garde à vue était injustifiée. Les réfugiés se trouvaient en garde à vue dans la prison de Jalpaiguru.

Indonésie

209. Par une lettre du 11 juillet 1996, le Rapporteur spécial a transmis au gouvernement un certain nombre de cas faisant état d'allégations de torture, au sujet desquels le gouvernement, dans une lettre du 20 octobre 1996, a apporté des réponses qui sont résumées dans les paragraphes suivants.

210. Environ 150 villageois de Djakarta ouest auraient été bloqués par des soldats et des policiers en janvier 1995 alors qu'ils se déplaçaient pour porter plainte devant le Tribunal administratif indonésien au sujet d'une attribution de terres. Vingt personnes ont été détenues pour interrogatoire, dont dix ont été transférées dans les locaux des Services de renseignements militaires. Une des détenues, dont l'identité n'a pas été révélée de crainte des représailles aurait été giflée, frappée à coups de pied, soumise à la torture à l'électricité et menacée de viol. Elle aurait entendu les cris des autres détenus qui étaient torturés. Le gouvernement a répondu qu'aucun des plaignants dans le différend foncier et aucun des manifestants n'avait été placé en garde à vue, torturé ou maltraité.

211. Sutarjinah, détenue dans la prison de Wirogunan, Djokjakarta, aurait été tabassée par un gardien de la prison en mars 1994. Ayant été ensuite transférée dans une cellule d'isolement pendant 24 heures, elle serait restée sans traitement médical et a été par la suite découverte à moitié évanouie en train de vomir dans la cellule. Le gouvernement a répondu qu'elle avait été arrêtée en janvier 1994 pour malversation et avait été détenue dans une cellule réservée aux femmes. Pendant sa détention, elle avait reçu la visite de sa famille et d'un avocat local et, contrairement aux allégations, elle n'avait pas été torturée ni maltraitée.

212. João da Araoujo, qui aurait été arrêté le 20 mars 1995 à Dili, Timor oriental, à la suite de manifestations qui avaient eu lieu en novembre 1994, aurait été torturé dans les locaux des Services de renseignements militaires (SGI). Il aurait été tabassé au point de ne plus pouvoir respirer normalement. Le gouvernement a fait savoir que João de Araujo, membre de l'administration provinciale du Timor oriental qui avait préparé la visite d'un prêtre australien au Timor oriental en novembre 1994, n'avait été mêlé à aucune activité criminelle ou autre qui justifierait son arrestation.

213. Bobby Xavier aurait été arrêté le 26 décembre 1994 et détenu dans les locaux des SGI à Dili. On lui aurait appliqué des décharges électriques dans les oreilles, sur le cou, les mains et les pieds, fait une entaille sur le front avec une lame de rasoir et frappé jusqu'à lui faire perdre connaissance. Le gouvernement a répondu que Bobby Xavier était membre du mouvement séparatiste armé qui avait été condamné à cause d'un meurtre en 1992. Il n'avait pas pu être arrêté ni torturé à la date indiquée, car il purgeait déjà à l'époque sa peine de prison.

214. Valente da Cruz, ancien chef de sous-district, José Velho, Odengo, Delfim, Martinho Lima, João da Costa, Domingos da Cruz, Domingos Berquelho et Almarrindo auraient été arrêtés par des membres des SGI le 10 novembre 1995 dans le village de Leohat, Soibada, district de Manatuto. Ils auraient été placés en isolement et roués de coups, notamment avec des barres de fer et auraient reçu des décharges électriques. Le gouvernement a répondu que Valente da Cruz et José Velho n'avaient jamais été détenus, torturés ou maltraités et qu'ils avaient en fait aidé les autorités locales à préparer la visite d'un prêtre australien dans le village de Leohat. Delfino Calaste ("Delfim"), Odeno de Jesus ("Odengo"), Martinho de Lima, João da Costa, Domingos da Cruz, Domingos Berguhlo et Armarrindo ont été arrêtés le 13 novembre 1995 dans une maison appartenant à un membre du mouvement séparatiste armé. Pendant l'interrogatoire, la police n'a pas découvert suffisamment d'éléments permettant d'attester que les détenus avaient possédé ou utilisé les armes trouvées dans la maison, ni qu'ils avaient connaissance de l'existence de ces armes. Ils ont donc été relâchés. Ils n'ont pas été torturés ni maltraités lors de l'arrestation, ni pendant l'interrogatoire mené en présence d'un avocat.

215. Le Rapporteur spécial a fourni au gouvernement des renseignements complétant l'appel urgent qu'il lui avait adressé le 11 janvier 1995 en faveur de José Antonio Belo qui aurait été passé à tabac en détention à Dili le 9 janvier 1995. Selon la réponse du gouvernement, en date du 16 janvier 1995, José Antonio Belo n'avait pas été frappé ni maltraité ou torturé. Dans un rapport ultérieur, la source des informations déclarait que la victime était attachée et suspendue par les pieds pendant la nuit, puis battue avec des matraques et des câbles, soumise à la torture à l'électricité et forcée de

signer des déclarations. Le Tribunal du district de Dili l'aurait condamné le 8 mai à 18 mois d'emprisonnement après l'avoir reconnu coupable de "propos hostiles au gouvernement". Le gouvernement a déclaré qu'il était perturbant de constater que les explications déjà fournies, selon lesquelles l'intéressé n'avait pas été torturé ni maltraité, pouvaient être mises en doute. Un éclaircissement officiel concernant un détenu, dont le bien-être avait été confirmé par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), devrait bénéficier d'une plus grande crédibilité qu'une allégation lancée par des éléments d'opposition à l'Indonésie qui se trouvent en Europe occidentale.

Renseignements reçus du gouvernement au sujet de cas signalés dans des rapports précédents

216. Dans sa lettre du 11 juillet 1996, le Rapporteur spécial a rappelé au gouvernement des allégations qu'il avait portées à sa connaissance les 4 juillet 1994 et 19 mai 1995 et au sujet desquelles il n'avait pas reçu de réponses (E/CN.4/1995/34, par. 381 à 391 et E/CN.4/1996/35/Add.1, par. 344 à 352). Le 20 octobre 1996, le gouvernement a répondu au sujet de ces allégations, ses réponses étant résumées dans les paragraphes suivants.

217. Riswan Lubis, dirigeant d'un syndicat indépendant, qui aurait été roué de coups après avoir été arrêté à Medan en avril 1994. Le gouvernement a déclaré qu'il avait été bien traité et avait bénéficié de tous les droits de la défense. En mai 1995, il avait fini de purger une peine de huit mois d'emprisonnement pour incitation à l'agitation publique. Il a déclaré par la suite lors d'un entretien avec la presse qu'il n'avait pas été maltraité pendant sa détention.

218. Sukiman (alias Yusuf), syndicaliste actif, qui aurait été torturé par la police à Medan le 1er mars 1994. Le gouvernement a indiqué que son nom était en réalité Sulaiman Yusuf et qu'il avait participé à des négociations collectives avec Industri Karet Deli. Pendant les négociations, aucun des syndicalistes, y compris Sulaiman Yusuf, n'avait été soumis à des pressions, à des tortures ou à des mauvais traitements.

219. Marsinah, syndicaliste active, qui aurait été torturée et tuée en mai 1993. Le gouvernement a déclaré que les militaires qui avaient enfreint les dispositions du Code pénal indonésien et du Code militaire avaient été reconnus coupables par un tribunal, condamnés à six ans d'emprisonnement et démis de leurs fonctions. Les défendeurs civils ont été relâchés parce que leurs dépositions avaient été obtenues sous la contrainte. Les officiers instructeurs ont été traduits en justice.

220. Edo, Effendi Saman, Eli, Este Adi, Hadi Ciptono, Irwan, Semsar Siahaan, Yudhi et W.S. Rendra qui auraient été détenus et battus par la police à Djakarta le 27 juin 1994 à la suite de manifestations organisées pour protester contre l'interdiction de trois nouvelles revues. Selon le gouvernement, il n'y a pas eu d'arrestation, ni de passage à tabac, ni de torture ou de mauvais traitements.

221. Junyonto, âgé de neuf ans, et ses parents, Dasmen et Sudarno, qui auraient été torturés dans les locaux du poste de police d'Indramayu, partie occidentale de Java. Selon le gouvernement, Junyonto avait été pris en flagrant délit de vol avec un ami et le tribunal avait décidé qu'il devait être rendu à ses parents. Ni lui, ni ses parents n'ont été torturés ou maltraités, encore que son complice ait été légèrement blessé alors qu'il résistait à l'arrestation.

222. Sapto Rahardjo, Yulianto Bernady, Thomas Henry Kurniawanto et Ellyasa Budianto, syndicalistes actifs, auraient été torturés ou maltraités par des militaires alors qu'ils étaient en garde à vue à Djakarta en septembre 1994. Le gouvernement a fait savoir qu'ils n'avaient pas été détenus, ni torturés ou maltraités.

223. Au sujet des allégations faisant état de cas fréquents de détention au secret au Timor oriental, le gouvernement a fait observer que le CICR avait libre accès aux lieux de détention, et il a fourni des réponses aux cas résumés ci-après.

224. Salvador Sarmento, étudiant, qui aurait été torturé quasiment jusqu'à la mort par la police à Dili le 4 janvier 1994. Selon le gouvernement, il aurait été arrêté pour subversion le 7 février 1994, mais la police avait conclu qu'il n'était pas mêlé à des activités subversives ni à des actes de nature à compromettre la sécurité publique. Il a été libéré le lendemain, le CICR lui ayant rendu visite pendant sa détention, et après. Il n'a jamais été torturé ni maltraité.

225. Benevides Correia Barros et Francisco Almeida Godinho, qui auraient été torturés par des soldats après avoir été observés en train de prendre des photographies dans un champ à Maliana. Selon le gouvernement, ils avaient été arrêtés par la police, et non les SGI, le 15 octobre 1993 à Baucau. Le nom de Francisco Almeida Godinho est en réalité Francisco Almeida Santos. Les deux hommes ont été accusés de prendre des photographies d'une installation militaire et condamnés à deux mois de prison. Ils n'ont pas été torturés ni maltraités.

226. Adelino Gomes Fonseca, qui serait mort des suites des coups qu'il aurait reçus après son arrestation à Baucau le 24 décembre 1992. Selon le gouvernement, il était membre du mouvement séparatiste du Timor oriental et avait été tué lors d'un échange de coups de feu avec les forces de sécurité dans l'est du Timor oriental vers la fin novembre 1992.

227. Fernando Boavida, qui aurait été torturé à mort à Baucau entre le 24 et le 27 décembre 1992. Selon le gouvernement, il était l'un des membres du mouvement clandestin qui s'étaient rendus à la suite de l'arrestation de Xanana Gusmão en novembre 1992. Nombre d'entre eux, y compris Fernando Boavida, ont été ultérieurement amnistiés. Fernando Boavida n'était pas mort, mais pratiquait l'agriculture dans le sud du Timor oriental.

228. Au sujet de Fernando de Araujo, dont le Groupe de travail sur la détention arbitraire a signalé le cas au Rapporteur spécial après avoir décidé qu'il y avait eu détention arbitraire, le gouvernement a déclaré que l'intéressé avait reçu la visite du CICR pendant sa détention et son emprisonnement et qu'il n'avait jamais été torturé ou maltraité.

229. Amarão dos Santos, identifié comme étant le chef du village de Haupu, Letefoho, Ermera, Timor oriental, qui aurait été sauvagement battu par des militaires en janvier 1994. Selon le gouvernement, il s'appelait en fait Amaral dos Santos et était en réalité policier au Timor oriental et parent du chef traditionnel de Haupu. Les allégations selon lesquelles il aurait été frappé par les militaires n'étaient pas confirmées, et n'avaient évidemment aucun sens pour des "raisons évidentes".

230. Mateus Alfonso, après avoir été arrêté par des soldats à Taci Tolu le 23 juillet 1994, aurait été tabassé en public. Le gouvernement a indiqué qu'il avait été arrêté le 24 juillet 1994, puis relâché quelques heures plus tard, et que son interrogatoire avait eu lieu en présence d'un avocat. Il n'a jamais été torturé ni maltraité.

231. Domingas da Silva, qui aurait été sauvagement battu par des policiers en civil après une manifestation qui avait eu lieu à Dili, Timor oriental, en novembre 1994. Selon le gouvernement, il avait en fait été tabassé par des éléments opposés à l'intégration, lui-même en ayant été un défenseur.

232. Hendrique Belmiro da Costa, qui aurait été torturé par des membres des services de renseignements militaires à Dili en novembre 1994. Le gouvernement a déclaré qu'à la suite d'une manifestation, il avait purgé de 1984 à 1989 une peine de prison qui lui avait été imposée pour des motifs liés au séparatisme armé et qu'il n'avait jamais été arrêté depuis.

Appels urgents et réponses

233. Martinho Pereira aurait été arrêté le 4 décembre 1995 par des membres des forces armées à Surabaya, partie orientale de Java, dans le cadre de manifestations organisées par un certain nombre de Timorais devant plusieurs ambassades étrangères. En outre, 32 personnes qui avaient protesté devant l'ambassade néerlandaise le 7 décembre 1996 auraient été arrêtées (21 décembre 1995). Le 10 janvier 1996, le gouvernement a répondu que Martinho Pereira avait été arrêté le 3 décembre 1995, accusé de collecter des fonds pour un groupe séparatiste armé, et qu'il avait été relâché faute de preuves le 3 janvier 1996. Pendant l'interrogatoire, il n'a pas été torturé ni maltraité. En ce qui concerne les 32 personnes qui auraient été arrêtées devant l'ambassade des Pays-Bas, elles se seraient retirées de leur plein gré, et le gouvernement n'a pris aucune mesure à leur encontre.

234. Jerry Kogoya, Edison Murip, Fidelis Songgohau, Arsinus Murip, Otto Dianal, Tinus Waker et Juaringgo Kogoya auraient été arrêtés le 10 mars 1996 en Irian Jaya à la suite d'émeutes qui avaient éclaté à Tembagapura et s'étaient propagées aux villes voisines (15 mars 1996). Le 30 mars 1996, le gouvernement a répondu que ces personnes avaient été relâchées après interrogatoire et que deux d'entre elles s'étaient rendues par avion à Djakarta pour rencontrer le Ministre d'Etat à la planification du développement national et lui présenter leurs revendications. Aucune n'avait été torturée ou maltraitée.

235. Entre 20 et 50 personnes auraient été arrêtées près de Djayapura, Irian Jaya, le 18 mars 1996, lors de la vague d'émeutes qui a éclaté après l'arrivée à l'aéroport de Djayapura du corps de M. Thomas Wainggai qui était mort la semaine précédente dans la prison de Cipinmang, Djakarta. Certains des détenus auraient été tabassés lors de leur arrestation (20 mars 1996). Le 26 avril 1996, le gouvernement a répondu que Thomas Wainggai, qui avait été condamné à 20 ans de prison pour avoir proclamé en 1988 l'Irian Jaya Etat mélanésien indépendant, avait succombé à une crise cardiaque sur le chemin de l'hôpital, ainsi que l'a confirmé un représentant du CICR. Des étudiants et des jeunes qui s'étaient regroupés à Abepua près de l'aéroport de Djayapura pour rendre un dernier hommage au défunt avaient défié les appels à l'ordre des unités de sécurité et avaient commencé à casser des voitures et à mettre le feu à des bâtiments. Des arrestations ont été opérées, mais toutes les personnes arrêtées, sauf 39, ont

été relâchées. Celles qui restent en détention seraient traduites en justice dans le respect des principes de légalité et d'égalité devant la loi de tous les citoyens.

236. Un appel urgent a été lancé, avec le Rapporteur spécial chargé de la question de la liberté d'opinion et d'expression et le Rapporteur spécial chargé de la question des exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, au sujet d'un affrontement qui serait survenu à Ujung Padang, Sulawesi, le 22 avril 1996, entre des étudiants qui protestaient contre une augmentation des tarifs des transports et des membres des forces armées. Le 24 avril 1996, environ 212 étudiants et membres des forces de sécurité auraient été blessés. Des manifestants auraient été tués et trois étudiants, Andi Sultan, Syaiful et Adnan, auraient succombé après avoir été sauvagement battus. Il y aurait un certain nombre d'étudiants en garde à vue, dont plusieurs dans les locaux du Commandement militaire du district (KODIM) à Ujung Pandang (26 avril 1996). Le 10 mai 1996, le gouvernement a répondu que les 22 et 23 avril, la manifestation des étudiants avait été pacifique mais, l'Association des chauffeurs des transports publics ayant commencé une contre-manifestation pour obtenir une augmentation des tarifs des transports, un affrontement a éclaté entre les deux groupes. Des autobus, des camionnettes, des maisons et des bureaux ont été détruits, et des passants innocents ont été violentés et blessés par des étudiants déchaînés et agressifs. Cherchant à rétablir l'ordre, les forces de sécurité ont utilisé des projectiles en caoutchouc, des gaz lacrymogènes, des lances à eau et d'autres instruments classiques, mais ils n'ont pas utilisé de balles réelles. Les trois personnes qui sont mortes, dont les noms exacts étaient Syaiful Bya, Andi Sultan Iskandar et Tarif, s'étaient noyées, dans le chaos qui s'est ensuivi, en se jetant dans la rivière Pampang. Ceux qui avaient commis des infractions pénales avaient été arrêtés, mais n'avaient aucunement subi de mauvais traitements. Le VIIème Commandement militaire du district avait constitué une équipe chargée de l'enquête. Trois officiers et neuf soldats passeraient devant un tribunal militaire en mai 1996. Le Chef d'état-major aux affaires politiques des forces armées avait publiquement déclaré que l'incident était regrettable et n'aurait jamais dû arriver et que les officiers qui avaient mal maîtrisé la manifestation seraient traduits en justice. La Commission nationale, lors de l'enquête préliminaire, avait déclaré à la presse qu'elle déplorait l'incident et que, d'après certaines indications, il était possible que les officiers des forces de sécurité aient agi de façon irresponsable.

237. Un appel urgent a été envoyés, avec le Président du Groupe de travail sur la détention arbitraire, en faveur d'un certain nombre de personnes que la police aurait arrêtées à Baucau, Timor oriental, depuis le 10 juin 1996, lorsque des troubles ont éclaté à la suite de tensions religieuses entre les communautés catholique romaine et musulmane. Des jeunes auraient jeté des pierres sur des membres des forces de sécurité qui auraient riposté en tirant sur les jeunes. Ultérieurement, les forces de sécurité auraient procédé à des perquisitions domiciliaires dans la zone (13 juin 1996). Le 19 juin 1996, le gouvernement a répondu qu'un groupe de Timorais déchaînés avait tabassé des vendeurs et des passants et incendié et vandalisé des magasins. Un policier avait été poignardé et deux autres avaient été grièvement blessés. Treize émeutiers attrapés avec des armes avaient été arrêtés. Leur sécurité en garde à vue avait été protégée, et les droits de la défense garantis.

238. Les personnes suivantes auraient été détenues lorsque des troubles ont éclaté lors des opérations menées par les forces de sécurité dans les locaux du Parti démocratique indonésien (PDI) à Djakarta le 27 juillet 1996 : Hendrik Didson Sirait, Lisa Febrianti, Trio Yohanus Mulyato, Zainal Abidin, I Sunarman Purwosaputro, Patriatno Tintin, Agus Sukarmanto et Syamsul Bachri, Coen Hussein Pontoh, Dita Hari Mohammad Shaleh. Lors d'un autre incident, Nivio Sarmento aurait été arrêté par des membres des SGI le 23 juillet à Dili, Timor oriental, et a été interrogé au siège des SGI avant d'être transféré au quartier général de la police (POLWIL) à Comoro, Dili (9 août 1996). Le 20 septembre 1996, le gouvernement a répondu que les forces de sécurité n'avaient procédé à aucune opération le 27 juillet 1996. Lors des troubles entre les factions Suryadi et Megawati au siège du PDI, la police n'avait mené aucune opération au siège du parti, mais avait localisé les troubles. Hendrik Dikson Sirait a été arrêté le 27 juillet 1996 par la police alors qu'il se livrait à des activités violentes; Lisa Febrianti a été arrêtée le 3 août 1996, pour avoir participé à une manifestation violente dans la partie orientale de Java les 8 et 9 juillet 1996; Trio Yoanes Mulyate Marpaung a été arrêté le 5 août 1995 et détenu par la police pour participation aux activités illégales du prétendu Parti démocratique du peuple (PRD); Zainal Abidin a été arrêté le 7 août 1996 pour avoir contribué à organiser une manifestation violente dans la partie orientale de Java et avoir été mêlé à d'autres incidents; Agus Sukarmoanto n'a jamais été arrêté ni détenu à Solo; Syamsul Bachri a été arrêté par la police le 4 août à Djakarta, pour avoir participé aux activités illégales du PRD; Coen Hussein Pontoh, Ditah Indah Sari And Soleh ont été arrêtés le 9 juillet 1966 pour avoir pris l'initiative d'organiser une manifestation violente dans la partie orientale de Java. Les droits de la défense ont été garantis. Ils ont été représentés par des avocats et ont été traité avec humanité. Nivio Sarmento, fonctionnaire de l'administration provinciale du Timor oriental, n'a jamais été arrêté ni détenu par la police ou par d'autres forces de sécurité.

239. Suwingo aurait été arrêté à Djakarta le 3 septembre 1996 parce qu'il aurait été lié au groupe politique du PRD, parti non officiel. On ne sait pas où il se trouve, mais on pense qu'il pourrait être en garde à vue dans une prison militaire (9 septembre 1996).

240. Nia Damayanti et Bulan, étudiantes qui seraient membres du PRD, auraient été détenues au secret avec un autre étudiant par l'Agence régionale de coordination du maintien de la stabilité nationale (Bakorstanasda) à Surabaya (23 septembre 1996).

241. Azito Freitas, étudiant d'Ossoluga à Samalari, district de Baucau, Timor oriental, aurait été arrêté le 28 octobre parce qu'il était soupçonné d'avoir participé à l'assassinat de Juliao Fragao, commandant militaire. Pendant son interrogatoire au poste de police de Bacau, il aurait été torturé et aurait eu le bras cassé. Le 20 novembre 1996, le gouvernement a fait savoir que les agents de la répression n'avaient pas arrêté, ni détenu, ni maltraité Azito Freitas (8 novembre 1996).

Iran (République islamique d')

242. Par une lettre du 16 septembre 1996, le Rapporteur spécial a rappelé au gouvernement les appels urgents qu'il lui avait adressés le 24 novembre 1995 et le 25 janvier 1996 (voir plus loin) en faveur d'un certain nombre de détenus